

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS**
Extrait n° 24-05-09

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 17 JUIN 2024**

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	31	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	5	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet
DECISION MODIFICATIVE N°1 – 2024 BUDGET GENERAL

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (*Par commune et par ordre alphabétique*) :AZZARA Jean-François (BEUVEILLE) - J WEISS (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepoint)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- J SAILLET (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)-M POLLRATZKY (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)—LECOINTRE C (LONGUYON)- AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)— N FOULON (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-JIRKOVSKI E (Petit-failly)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- -ROESER D (TELLANCOURT)-DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS) – VERRON L (VILLE HOUDLEMONT)-A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- DALLA RIVA JP (VILLETTE) – E GILLARDIN (VILLERS LE ROND) E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (*Par commune et par ordre alphabétique*): CLAUDET E (ALLONDRELLE)- ROUYER G (COLMEY)-R KLEIN (BASLIEUX)- D NEVEU (CHARENCY) – P WINGEL (ST JEAN)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (*Par commune et par ordre alphabétique*) : JL WOJCIK à HOUSSON L (LONGUYON)- N FOULON à JP JACQUE (LONGUYON)- B DELATTE (OTHE) à E CLAUDET (ALLONDRELLE)-H BIZOT à D PIEDFER (LONGUYON)- P GUILIN à JF AZZARA (BEUVEILLE)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 24/06/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 11 juin 2024
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Il s'avère nécessaire de procéder à plusieurs régularisations d'écritures comptables

- Transfert des emprunts assainissement au SIEP

Dans le cadre du transfert de la CC TERRE LORRAINE DU LONGUYON vers le SIEP , une opération d'ordre budgétaire de constat du remboursement des échéances d'emprunt est à effectuer en 2024 afin de régulariser le compte 276351 actuellement créditeur à hauteur de 76 234,75 €.

Pour cela l'inscription des crédits suivants est nécessaire :

Dépenses 276351-041: 76 234,75

Recettes 1641-041: 76 234,75 €

Il conviendra d'émettre un mandat et un titre d'ordre pour finaliser la régularisation des échéances payées en 2021.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) • Fonction • Opération	Montant	Article (Chap.) • Fonction • Opération	Montant
276351 (041) • 01 : GFP de rattachement	76 234,75	1641 (041) • 01 : Emprunts en euros	76 234,75
	76 234,75		76 234,75
Total Dépenses	76 234,75	Total Recettes	76 234,75

- **Chapitre 014**

Au mois de mars, les bases de versement de fiscalité étaient erronées. Les régularisations sont intervenues en avril.

Il est nécessaire de réaliser l'écriture suivante afin ne pas se retrouver en fin d'année avec une insuffisance de crédits pour le FNGIR :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
60612 (011) - 512 : Energie - Electricité	-14 448,00		
73951 (014) - 01 : Fract. compensat. TFPB &	13 923,00		
73952 (014) - 01 : Fraction compensatoire d	525,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

- **Travaux crèche**

Dans le budget primitif, il est prévu 15000€ pour les travaux de la crèche de Pierrepont. L'entreprise Julien FERREIRA va réaliser les travaux pour 17 768€ TTC.

1902	CRECHE PIERREPO	15 000,00	5 330,40	9 669,60
------	-----------------	-----------	----------	----------

Il est nécessaire d'effectuer l'écriture suivante pour abonder le compte :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
21314 (21) - 323 : Bâtiments culturels et sp	-2 768,00		
2317 (23) - 4221 - 1902 : Immo. reçues au t	2 768,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A L'UNANIMITE

DECIDE de valider ces décisions modificatives.

Le Président



FAIT à LONGUYON le 24/06/2024

Jean-Pierre JACQUE